EUROPE : LA COUR DES COMPTES GANGRÉNÉE



L'affaire n'a pas fait grand bruit. Il est vrai qu'en parler aurait entaché la belle image que les médias présentent de l'Europe. Des agissements frauduleux là où l'intégrité doit être exemplaire auraient fait mauvais genre. Pensez donc, la Cour des comptes européenne (CCE) chargée de vérifier la bonne gestion et la tenue des comptes des 27 états de l'Union **(1)**, se voit accusée, à cause d'un de ses membres, de détournements de fonds, de conflits d'intérêts et de trafic d'influence. Il y en aurait pour près de 500 millions d'euros !

C'est ce que nous apprend sobrement, et en dernière page, le **Canard enchaîné** du 8 décembre 2021. Le coupable qui a été jugé récemment est un belge répondant au nom de Karel Pinxtel. Il aurait été déchu des 2/3 de son droit à pension. Apparemment, des petits copains du Parti populaire européen auquel il appartient, seraient aussi mouillés.

Les faits reprochés au sieur Pinxtel « collent » parfaitement avec les ambitions affichées de son parti de « Droite et Centre droit ». Voici ce que précise le site qui le présente (vous aurez noté au passage l'ambiguïté des termes « Droite » et « populaire ») : *« …Nous sommes pour la création d'une Europe forte et confiante, construite pour répondre aux besoins de ses peuples. Notre but est de créer une Europe plus compétitive et plus démocratique, où les gens peuvent construire la vie qu'ils souhaitent ».* En tapant dans la caisse accessoirement.

Voici l'article du « Canard » (cliquez sur l'image pour l'agrandir) :



8/12/21

Stupeur et détournements à Bruxelles

C'EST un truc qui n'arrive jamais, en France ! Pensez donc : une institution chargée de vérifier l'intégrité financière des responsables d'une collectivité qui apparaît elle-même plus que gangrenée. Détournements de fonds géants, dépenses folles et incontrôlées, primes exorbitantes et injustifiées : bienvenue à la Cour des comptes européenne (CCE) ! Le récent jugement d'un de ses membres, Karel Pinxten, a établi que le prétendu incorruptible ne l'était pas vraiment. L'ex-ministre belge de l'Agriculture s'est offert de multiples voyages sur le dos du contribuable, a financé des sauteries privées, a utilisé sa voiture de fonction avec chauffeur durant week-ends et vacances, et a généreusement prêté sa carte d'essence à des tiers. Comme cela ne suffisait pas, il a continué d'exercer une activité politique pendant son mandat. Préjudice estimé : un demi-million d'euros. Une bricole…

Le problème, comme l'a démontré une enquête de « Libération » (26/11 et 2/12), c'est qu'il est loin d'être le seul à avoir profité d'« **un véritable système de trafics d'influence et de conflits d'intérêts** (…), **qui implique pour l'essentiel des membres du Parti populaire européen** ». « Grosse catastrophe ! » pourrait-on s'inquiéter à Berlin : l'actuel président de la CCE est en effet un dirigeant de la CDU, le parti de Merkel. « Catastrophe » tout court, devrait-on aussi s'inquiéter à Paris, où nationalistes et populistes de tout poil trouveront dans ce scandale de nouvelles raisons de nous faire détester l'Europe.

Et c'est servi sur un plateau d'argent…

D. H.

Pourtant les parlementaires européens, quel que soit leur parti, ne sont pas malheureux si l'on se réfère à la petite vidéo, un peu ancienne mais toujours d'actualité, que je vous propose ci-dessous :

https://jean-de-pont-scorff.fr/wp-content/uploads/2021/12/Les-honoraires-des-parlementaires-europeens.mp4

Mais, même si l'on peut s'attendre à ce que l'exemple vienne d'en-haut, positivons néanmoins car, que diable ! tous les parlementaires ne sont pas des escrocs.

(1) A ne pas confondre avec le **Conseil de l'Europe** qui en compte **47** (dont la Turquie qui frappe depuis plusieurs années à la porte de l'Union).

Photos : https://www.euractiv.fr/section/avenir-de-l-ue/news/la-cour-des-comptes-s-alarme-du-trou-faramineux-du-buget-europeen/ – Canard enchainé – Vidéos : Pièces à conviction FR3.